

**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de GERGY – 23 janvier 2009**

Après avoir validé le compte rendu de la dernière réunion, le Conseil Municipal a étudié les questions suivantes :

Le Conseil Municipal,

VALIDE le budget prévisionnel nécessaire à l'achèvement du chantier d'insertion et sollicite une subvention aussi élevée que possible au titre du Fonds Social Européen 2009.

OUVRE, dans l'attente du vote du budget primitif, des crédits aux programmes matériel, bâtiments et voirie 2009.

FIXE un règlement interne d'attribution de subventions pour les voyages scolaires.

N'EMET aucune remarque particulière sur le projet de création d'une « Zone de développement de l'éolien » sur son territoire de la commune de St Loup Géanges.

AUTORISE le Maire à signer 2 avenants aux contrats de maintenance des logiciels Magnus/Berger-Levrault et JVS Mairistem.

FIXE à 25 € le taux de la vacation funéraire applicable sur notre commune.

ACCEPTTE la prise en charge des frais de la 2<sup>nd</sup> partie BAFD d'un agent de l'accueil loisirs.

S'OPPOSE à la fermeture et au démantèlement du RASED de Gergy, car cette structure a un rôle social et psychologique sont très importants dans le contexte familial actuel (familles mono parentales, séparations, divorces...).

MODIFIE le règlement intérieur de la Halte Garderie.

FIXE les dates des commissions communales chargées d'effectuer des propositions en vu de la préparation du budget 2009.

PREND connaissance de diverses informations budgétaires, de diverses invitations et remerciements.

FIXE au jeudi 12 mars 2009 à 20 H 30 et au vendredi 27 mars à 20 H 30 ses prochaines réunions.